

## 2/ Veille sanitaire : principes et organisation

### I. Surveillance épidémiologique

La surveillance des maladies, c'est un "processus de collecte, de compilation, d'analyse de données, ainsi que leur diffusion à l'ensemble de ceux qui ont besoin d'être informés".

Processus continu et systématique ≠ enquêtes ponctuelles

Nécessité de traitement et de diffusion de l'information rapide

Information → action de santé publique

#### Démarche épidémiologique

Santé (maladies) des populations

Identification d'un problème (maladie) et de ses causes

Contrôle ou éradication

Evaluation des mesures de santé publique

Surveillance de l'état de santé de la population

#### Objectifs

Décrire un problème de santé et connaître ses caractéristiques en terme de temps, lieux et personnes

Évaluer l'efficacité d'une mesure de contrôle ou d'une action préventive, pour évaluer les actions et adapter les recommandations

Détecter pour alerter

→ Pour agir

#### But

Restitution des résultats pour développer la prévention des maladies aux:

- institutionnels
- professionnels de santé
- experts
- usagers

**Qualités:** acceptabilité, efficacité, fiabilité

#### Les différentes surveillances

**Surveillance exhaustive:** cherche à répertorier tous les cas diagnostiques de la maladie

**Surveillance non exhaustive:** principe du sondage avec échantillon représentatif

**Surveillance passive:** lorsque la structure de recueil des données se contente de colliger les cas qui lui sont notifiés

**Surveillance active:** la structure de recueil des données va chercher l'information auprès des professionnels

Surveillance permanente ou transitoire

Surveillance nationale ou limitée dans l'espace

## II. Définitions

**Signal:** évènement de santé ou d'exposition à un danger pouvant révéler une situation d'alerte et qui nécessite une investigation afin de le valider et de le considérer ou non comme une alerte

**Alerte:** situation par laquelle un jugement a été porté suite à une expertise sur le fait qu'elle menace potentiellement plus la santé publique

**Epidémie:** regroupement temporo-spatial de cas d'une maladie ou syndrome jugé comme supérieur à ce que l'on attend

**Veille sanitaire:** ensemble des actions visant à reconnaître la survenue d'un événement inhabituel ou anormal pouvant représenter un risque pour la santé humaine

**Indicateur:** variable collectée en routine qui reflète l'état de santé d'un individu ou d'une population, ou une exposition

**Données:** ensemble des éléments caractérisant un indicateur

**Collecter des données:** actions consistant à obtenir des informations sur la survenue d'évènements afin de générer des indicateurs

**Analyser des données:** actions consistant à décrire les données concernant les évènements afin de reconnaître des caractéristiques anormales ou inhabituelles présentant des risques potentiels pour la santé humaine

**Interpréter des données:** actions consistant à confirmer l'attribution du changement observé dans les données à un changement réel des caractéristiques de survenue des évènements

**Évènement sanitaire:** survenue d'un fait relatif à la santé des populations humaines

**Alerte de santé publique:** un signal vérifié représentant une menace pour la santé des populations

## III. Le signal

### Nature du signal

Qualitatif: évènement clinico-biologique

Quantitatif: à partir d'un système de surveillance

### Les sources de signaux

Maladies à déclarations obligatoires

Signalement d'évènements inhabituels

Centres nationaux de référence

Réseaux de surveillance volontaire

Surveillance non spécifique et syndromique

Alertes européennes

Veille internationale

### Les critères d'analyse d'un signal d'alerte

Gravité

Caractère inhabituel ou inattendu

Potentiel de diffusion du fait du mode de transmission

Capacité à faire face

### Systeme d'alerte

Composante d'un système de surveillance épidémiologique

**Objectif:** permettre une réponse rapide sous forme de mesures de protection de la santé de la population

Implique en routine la mise en oeuvre des actions suivantes: recueil de signaux, vérification d'informations, analyse de données sanitaires...

## Alerte sanitaire

2 types de source

- indicateurs sanitaires collectés en routine et reflétant l'état de santé d'un individu ou d'une population, ou une exposition environnementale à un agent dangereux
- évènement de toute nature et origine associé à une menace pour la santé publique

2 étapes sont fondamentales dans le fonctionnement du système d'alerte: la vérification des signaux, l'évaluation de la menace et la caractérisation de l'alerte

Un signal, même vérifié, ne représente pas toujours une alerte au sens d'une menace pour la santé publique. Cette menace potentielle doit être évaluée et sa portée caractérisée.

## Evaluation de la portée des signaux

Alerte de portée nationale

Alerte de portée locale nécessitant un appui

Alerte de portée locale nécessitant une information nationale

Alerte de portée locale

Alerte non confirmée

## IV. Quelques exemples d'alertes

Affaire du sang contaminé: années 80

SRAS: 2002-2003, 1<sup>e</sup> alerte sanitaire mondiale, 1<sup>e</sup> maladie émergente du 21<sup>e</sup> s.

Canicule: 2003

Epidémie de chikungunya à La Réunion: 2006

Grippe pandémique H1N1: 2009

## V. Dispositif de surveillance et d'alerte sanitaire en France

### InVS: institut de veille sanitaire

Etablissement public de l'Etat

Créé par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1998 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme

Sous la tutelle du ministère de la Santé

#### Missions

- surveiller l'état de santé de l'ensemble de la population
- alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé publique
- champ d'action très large couvrant les différents aspects de la santé publique

#### Champs d'action

- maladies infectieuses
- risques d'origine professionnel
- maladies chroniques et traumatismes
- effets environnements

## Certificat de décès

Partie supérieure nominative

Partie inférieure confidentielle anonyme détachable remplie par le médecin:

- mairie
- ARS
- INSERM

## Maladies à déclarations obligatoires

Art. L12: "tout médecin ayant diagnostiqué l'une des maladies figurant sur la liste des maladies à déclarations obligatoires doit la déclarer au médecin de l'Agence Régionale de Santé (ARS) où le cas est survenu"

**Exemples:** hépatite B, VIH, tuberculose, rage, peste...

Déclaration par les médecins → transmission par l'ARS → diffusion par l'InVS

### 2 motifs

- alerte et action de contrôle autour du cas
- contribuer à définir et évaluer les politiques publiques

## Centres nationaux de référence (CNR)

Créés en 1972

Coordination InVS depuis 2002

Nommés pour 4 ans par le Ministre de la Santé sur proposition de l'InVS

47 centres de référence et 31 laboratoires

1 CNR pour 1 maladie

### Missions

- l'expertise
- surveillance épidémiologique
- l'alerte = information immédiate de l'InVS et du ministre chargé de la santé
- le conseil = pouvoirs publics, agences de sécurité sanitaire et des professionnels de santé

## Les CNR et l'InVS

Une mission phare: l'expertise microbiologique

Quelques objectifs stratégiques

- diagnostic biologique
- alerte
- bioterrorisme
- résistance aux antibiotiques
- prévention et politique vaccinale
- évaluation des stratégies et contrôle

## Réseaux sentinelles

Réseaux sentinelles de médecins

Réseaux sentinelles de laboratoires

Centre coordinateur: INSERM

### Objectifs

- suivre et prévoir l'évolution des pathologies
- détecter et alerter de la survenue d'épidémie régionale et/ou nationale
- étudier les déterminants de ces pathologies

## Registres

Définition: structures épidémiologiques assurant l'enregistrement continu et exhaustif d'une pathologie donnée dans une zone géographique donnée  
31 registres dont 21 de cancers

## Les autres sources de données

Les cohortes nationales et internationales  
Les données "locales"

## Conclusion

Surveillance = outil dynamique

- décrire une situation épidémique
- identifier des tendances croissantes ou décroissantes
- alerter lors d'une augmentation inhabituelle
- conduire à une investigation

Limite = exhaustivité des résultats

www.fiches-ide.com